

---

ICANN67 | Forum virtuel de la communauté – Réunion conjointe : Conseil d’administration de l’ICANN et le RySG  
Mercredi 11 mars 2020 – 10h45 à 12h15 CUN

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Cette séance est enregistrée.

BECKY BURR :                           Merci à tous et soyez les bienvenus à la réunion du Conseil d’administration et du Groupe des représentants des opérateurs de registre. C’est un plaisir de vous voir tous virtuellement.

Je pense que nous pouvons commencer.

Avons-nous --

DONNA AUSTIN :                       Salut, Becky. Donna Austin au micro, présidente du Groupe des représentants des opérateurs de registre.

BECKY BURR :                           Merci, Donna. Bienvenue.

Je crois que nous allons commencer par les sujets qui concernent le Groupe des représentants des opérateurs de registre. Je veux tout simplement, en guise d’introduction, remercier tout le monde de participer à cette réunion virtuelle. Nous faisons des enquêtes post-

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

séance, et il y a un e-mail pour les commentaires sur le déroulement de la réunion. Il est évident que c'est une occasion importante pour nous d'apprendre à utiliser efficacement les réunions à distance, non pas parce que c'est ce que nous voulons faire par défaut, mais parce que, bien évidemment, quand on est obligés de le faire, nous souhaitons le faire efficacement. Nous apprécions donc vraiment tous vos commentaires et tout ce que nous avons, toutes les expériences que vous avez dans ce cadre.

Une seule observation. Je pense que ces deux derniers jours ont montré -- et cela doit être dû au calendrier réduit de la réunion -- qu'il y a de plus en plus de monde dans les salles ainsi que des discussions très intéressantes. Nous vivons tous une nouvelle expérience, mais jusqu'à présent, tout se passe très bien.

Commençons donc par les questions que le Groupe des représentants des opérateurs de registre a soulevées. Et peut-être serait-il approprié, Donna, que vous... je vais vous repasser la parole, et vous pourrez faire l'introduction des questions à aborder.

DONNA AUSTIN :

D'accord. Merci, Becky. Et bonjour à tous les membres du Conseil d'administration. Je suppose qu'un bon nombre de membres du Groupe des représentants des opérateurs de registre participe à l'appel.

La façon dont nous voulons travailler est la suivante : nous avons identifié un responsable pour chacun des sujets qui fera la

---

présentation et qui, par la suite, prendra en charge l'interaction avec le Conseil.

Alors, Becky, désolée au sujet de la logistique, mais en termes de ceux qui lèvent la main pour faire des commentaires, qui va s'en occuper ?

BECKY BARR : Voulez-vous vous en occuper pour les questions relatives au Groupe des représentants des opérateurs de registre et puis je m'occupe du reste ?

DONNA AUSTIN : Ok, c'est bien.

BECKY BARR : Quoi qu'il en soit, ce qui vous convient le mieux, Donna.

DONNA AUSTIN : Merci, Becky. Je pense que nous allons le faire de cette façon.  
Jeff Neuman va nous présenter le premier sujet. Jeff, à vous.

JEFF NEUMAN : Merci, Donna.

Bonjour à tous. Jeff Neuman au micro. Je pense que le format de ces réunions virtuelles a en fait très bien fonctionné. J'ai été franchement impressionné par le niveau des résultats. Merci donc pour cela.

---

Maintenant, avec ce premier sujet, il y a eu une tendance dans les rapports de l'équipe de révision à faire des recommandations concrètes. Mais, vous savez -- désolé, il y a beaucoup de bruit ici.

Excusez-moi.

Il y a donc eu un certain nombre d'équipes de révision -- (audio brouillé).

Pouvez-vous désactiver le son, svp ? Ce sera bien plus facile.

Très bien. Laissez-moi -- Je vais recommencer. Je suis désolé.

Il y a donc eu une tendance dans les rapports de l'équipe de révision à formuler des recommandations concrètes qui, nous croyons, suivent la voie entre ce qui 'est de la politique, ce qui est dans les contrats, et ce qui est la révision ordinaire des processus et procédures de l'organisation ICANN et des activités quotidiennes.

Ceci, associé à l'attente de nombreux membres de la communauté selon laquelle les recommandations de l'équipe de révision seront mises en œuvre tel que prévu, a créé des tensions au sein d'un certain nombre de structures existantes de l'ICANN, y compris les processus d'élaboration de politiques. Je suis, comme beaucoup d'entre vous le savent, l'un des co-présidents du PDP pour des procédures ultérieures. À cet égard, j'ai certainement vu cette attente ou la perte de distinction, en particulier en ce qui concerne les recommandations de l'équipe de révision de la CCT.

---

Il semble qu'il y a une attente exagérée de la part des membres de la communauté, notamment lorsqu'ils sont d'accord avec les recommandations de l'équipe de révision, que tous les PDP doivent simplement approuver les recommandations de l'équipe de révision, même si les recommandations elles-mêmes couvrent des aspects de politique, dont le PDP lui-même est censé être la principale juridiction.

Cela peut créer la perception selon laquelle les recommandations de l'équipe de révision remplacent toutes les recommandations de politique potentielles ou qu'elles peuvent contourner les processus dont dépend notre modèle multipartite.

Nous voyons également des recommandations qui tentent de mandater le langage contractuel dans un effort pour contourner les processus contractuels habituels pour faire des modifications aux politiques de consensus. Et cela a été vu à la fois dans les recommandations de l'équipe de révision de la CCT et dans les recommandations initiales de la SSR 2.

Enfin, nous voulons noter, comme vous l'avez mentionné précédemment et comme le Conseil d'administration l'a déjà mentionné auparavant, que ces équipes de révision n'ont pas considéré si leurs recommandations sont réalisables ou quel serait le coût de leur mise en œuvre. Et ces coûts ne sont pas seulement des coûts monétaires, mais des coûts sur les ressources de l'organisation ICANN, des parties contractantes, ou, à ce sujet, de toute autre partie de la communauté multipartite.

---

En outre, comme vous le voyez ici, sur la diapo, vous savez que c'est aussi un défi de prendre toutes ces recommandations et d'essayer de les hiérarchiser et de déterminer auxquelles il faut vraiment faire attention et quelles sont celles qui peuvent être reportées.

Compte tenu de ce que je viens de mentionner, notre question au Conseil d'administration est de savoir si vous voyez ces tensions. Et nous savons que, ou je pense, que l'ART3 traite de ces questions. Ce serait vraiment bon d'entendre vos opinions sur les équipes de révision et les attentes de la communauté et comment, je suppose, clarifier à la communauté quelles devraient être les attentes réelles.

Merci.

DONNA AUSTIN :

Merci Jeff.

Je vois que Becky a levé la main. Allez-y, Becky

BECKY BURR :

Je serai la première à répondre. Mais je sais que d'autres personnes, y compris Avri, auront leur mot à dire à ce sujet.

Il s'agit d'une question vraiment importante et d'un problème qui se trouve au premier chef et au centre de l'attention du Conseil d'administration. En particulier, en commençant par les recommandations de la CCT, mais en continuant tout de suite à travers le nombre et le type de recommandations, ce qui a vraiment changé de façon spectaculaire.

---

Nous sommes donc confrontés à une situation dans laquelle nous aurons bientôt des centaines de recommandations officielles de l'équipe de révision.

En outre, nous recevons l'avis officiel du GAC et le conseil du Comité consultatif At-Large, ainsi que des commentaires d'autres groupes de parties prenantes sur divers sujets, notamment, comme tout le monde le sait, la question de l'utilisation malveillante, à savoir le sujet principal de préoccupation à l'heure actuelle.

Il y a quelques observations à faire. J'espère qu'il est clair que le Conseil d'administration a été très discipliné dans son opinion que le processus d'élaboration de politiques appartient -- que l'autorité d'élaborer des politiques relève de la communauté et, s'il s'agit d'une révision qui fait la recommandation, ou le GAC, ou une autre SO ou un AC qui font la recommandation, le Conseil d'administration n'est pas responsable ou autorisé à élaborer des politiques. Et cela est très clair.

Autre chose qui est claire : les contrats avec les parties contractantes sont des accords commerciaux entre l'ICANN et les parties contractantes. Ce sont des accords volontaires. Le Conseil d'administration ne peut pas, en réponse aux demandes de la communauté, conclure des négociations contractuelles, ne peut pas imposer les résultats des négociations volontaires sur les politiques, point à la ligne.

Je pense que l'autre chose sur laquelle nous sommes d'accord est que les négociations contractuelles ne sont pas un moyen

---

d'acheminement autour du processus d'élaboration de politiques. Je crois pourtant que nous devons reconnaître qu'il y a une certaine interaction dans le sens que, dans la mesure où la communauté est frustrée par le rythme du processus d'élaboration de politiques et par le résultat des processus d'élaboration de politiques, elle va exercer davantage de pression sur le résultat des négociations contractuelles.

Maintenant, je vais parler entièrement à titre personnel, juste pour une seconde, et dire que ce que nous voyons concernant la frustration liée à l'utilisation malveillante est en fait une sorte de sous-produit des fortes pressions sur un processus de négociation contractuelle où le résultat n'est pas celui que certaines parties de la communauté aimeraient. Je crois qu'il n'est pas nécessaire d'insister sur les différentes façons dont les gens s'attendaient à ce que la spécification 11(3)b) change le profil de l'utilisation malveillante.

Ceci dit, je pense que les négociations contractuelles et le travail volontaire fait par les parties contractantes sont des éléments vraiment importants pour résoudre ce puzzle, c'est-à-dire que nous devons -- nous pensons qu'il existe de nombreux encouragements pour que les parties contractantes réfléchissent de manière créative et proactive à la résolution des problèmes de manière à permettre que tant le processus d'élaboration de politiques que le processus volontaire de négociation contractuelle fonctionnent avec clarté.

Je tiens donc à vous assurer que le Conseil est très conscient et engagé à maintenir l'équilibre des statuts constitutifs. Mais nous voulons que les parties contractantes comprennent les pressions et



---

les frustrations de la communauté. Je pense que vous -- je pense vraiment que vous le comprenez

Et puis, des questions comme l'initiative du code de conduite, les ateliers, etc., je crois que ce sont des occasions pour que les parties contractantes aident, dans la mesure du possible, à trouver des solutions.

Et enfin, je pense à cette question en particulier, parce que je crois que tout est qualifié comme utilisation malveillante. Je voudrais attirer votre attention sur les conseils officiels que le Conseil d'administration a reçus de l'ALAC sur la question de l'utilisation malveillante et la fiche de suivi que le Conseil a renvoyée. C'est la fiche de suivi de compréhension, nous interprétons que vos conseils veulent dire X, Y et Z.

Je pense que c'est une tentative de présenter de manière très consciente et délibérée les questions dont nous parlons.

C'est donc une manière de dire que la question est très importante. Elle se trouve à l'avant et au centre de la liste des priorités du Conseil d'administration, et nous nous engageons à travailler avec vous et avec le reste de la communauté pour trouver des solutions.

Je sais qu'il y a beaucoup d'autres personnes dans la liste d'intervenants. Je pense simplement qu'il pourrait être utile qu'Avri puisse dire quelques mots sur l'équipe de révision et le travail que nous faisons sur la gestion des résultats des équipes de révision afin que nous voyions plus clairement le fait que les recommandations

---

abordent les problèmes identifiés et soutenus par les faits et que les solutions sont applicables.

DONNA AUSTIN : Merci, Becky.

Avri, êtes-vous en mesure de continuer ?

AVRI DORIA : Je crois, oui. Vous m'entendez ?

DONNA AUSTIN : Oui. Allez-y.

AVRI DORIA : Bonjour, c'est Avri Doria au micro. Je n'ai pas grand-chose à ajouter à ce que Becky vient de dire.

Mais l'une des choses que j'espère que vous aurez remarquées c'est que lorsque les recommandations de la révision sont approuvées, traitées et acceptées par le Conseil d'administration, nous envoyons à la GNSO celles qui sont liées à la politique l'indiquant. Disant : nous vous déléguons cela.

Cela ne détermine en aucun cas le résultat, comme Becky l'a bien dit. Il ne détermine même pas qu'il y aura un PDP sur quelque chose. Ce n'est qu'une simple transmission.

---

Maintenant, ce qui se passe c'est que, lorsque nous en faisons le suivi, nous communiquons périodiquement et essayons de nouveau à comprendre où on en est, mais il y a une certaine pression pour dire que les statuts constitutifs donnent au Conseil la possibilité de demander des rapports thématiques et, par conséquent, de lancer des PDP, pourquoi ne pas le faire ?

Et les réponses que l'on reçoit disent que la plupart du temps les groupes qui demandent ceci sont des groupes qui eux-mêmes pourraient faire un rapport thématique et ensuite passer par le processus de négociation avec la GNSO jusqu'à ce que bien des fois la réponse est : « Eh bien, vous pouvez le faire ». Mais dans ce cas il n'y a pas la fonction contraignante du Conseil pour demander un rapport thématique.

Mais, quoi faire pour éviter cela en termes de gestion de la charge de travail pour qu'elle soit vraiment équilibrée, comment pouvons-nous suivre certaines des questions que nous avons transmises à la GNSO parce que nous ne pouvons pas les abandonner une fois qu'on les a abordées ? Comment continuer et ne pas utiliser ce mécanisme des statuts et, pourtant, continuer à piloter le travail ?

C'est donc de l'équilibre que nous parlons, avec les centaines de recommandations qu'il y a.

Donc, pour revenir là où Becky a commencé, il faut dire que les révisions ne déterminent pas la politique. La GNSO détermine la politique des gTLD. Mais les révisions déterminent les besoins, les préoccupations, les questions et le consensus communautaire dans

---

les domaines où il faut faire quelque chose, alors nous faisons le suivi de ce qu'il faut comme stipulé par les statuts à moins que quelque chose ne soit pas acceptée.

J'espère avoir contribué. Merci.

DONNA AUSTIN :

Merci, Avri. Nous passons la parole à Chris et puis à Jeff.

CHRIS DISSPAIN :

Merci, Donna. Je voulais juste ajouter quelque chose, c'est que dans tous ces éléments, pas dans le cas de l'avis de l'ALAC, mais que dans toutes ces révisions il y a la représentation de la chambre des parties contractantes, des opérateurs de registre et des bureaux d'enregistrement. Et je crois que pour nous ce serait utile, parce que nous sommes conscients que les recommandations devraient être faites au Conseil et ne devraient pas porter sur des questions de politique. Dans ces révisions nous avons vu que la chambre des parties contractantes a insisté sur cette position même si elle ne peut pas le faire, même si le reste est d'accord pour formuler une recommandation, il y a eu des commentaires de la chambre des parties contractantes à l'encontre.

Il semble donc -- parfois il semble -- je ne dis pas que ce soit le cas. Mais parfois, il semblerait y avoir un certain manque d'implication dans les révisions et, par conséquent, vos voix ne sont pas entendues peut-être aussi fort et claires qu'elles devraient l'être. Et c'est une

---

partie de la raison pour laquelle les révisions vont un peu trop loin en ce qui concerne la politique. Juste une réflexion.

DONNA AUSTIN :

Jeff, avant de vous passer la parole, je veux juste répondre à quelque chose que Chris vient de dire.

Chris, je reconnais qu'il existe une hypothèse selon laquelle la chambre des parties contractantes est représentée dans ces équipes de révision. Mais quelque chose que nous avons remarquée un peu trop tard avec le SSR2 c'est que nous n'avons pas de représentation dans cette équipe. Et c'est parce que l'une des nominations faite à l'avance a été effectivement employée par un opérateur de registre qui n'y est plus. C'est donc un peu une erreur de notre part de ne pas l'avoir remarqué.

Mais cela signifie aussi que c'est la GNSO qui fait les nominations pour ces équipes de révision. Et que la GNSO fait ces nominations à partir d'un processus distinct. Ainsi, cela ne signifie pas toujours que la chambre des parties contractantes y sera représentée en raison de la façon dont la GNSO gère ce processus.

C'est raisonnablement juste et équitable, mais cette hypothèse que nous avons toujours quelqu'un qui nous représente n'est pas toujours correcte.

CHRIS DISSPAIN :

J'apprécie votre intervention, Donna. Merci pour cette précision.

---

DONNA AUSTIN : Merci, Chris.

Jeff, à vous.

JEFF NEUMAN : Merci. Jeff Neuman au micro. Et merci, Becky, Chris et Avri.

J'aurais dû, et j'ai négligé de le dire, que nous apprécions le soutien que nous avons obtenu du Conseil d'administration pour faire passer les questions de politique à la place appropriée et prendre un rôle actif à ce sujet et au sujet des négociations contractuelles.

Je pense qu'il y a une autre question qui n'a pas été abordée, à savoir, qu'il y a une attente, même dans les PDP, que si une équipe de révision a dit quelque chose, le PDP doit simplement le mettre en œuvre ou le suivre, peu importe que le groupe de travail du PDP soit d'accord avec les recommandations, l'approche ou quoi que ce soit que l'équipe de révision ait dit.

Ceci est encore exacerbé lorsque vous avez l'ALAC, le GAC ou d'autres groupes qui approuvent ces recommandations au Conseil parce que cela met alors plus de pression sur le PDP pour que l'approbation devienne en quelque sorte automatique.

Je vous demande d'y donner une réponse. C'est génial que vous transmettiez les questions de politique aux bons endroits. Je pense que c'est aussi une attente qui doit être établie au sein de la communauté, qu'il ne s'agit pas seulement d'un problème pour le

---

PDP, mais d'un problème avec la juridiction principale du PDP. Et tant que le PDP réponde aux préoccupations de la manière que ce soit, les recommandations de l'équipe de révision seront satisfaites ou quelque chose du genre. Merci.

DONNA AUSTIN : Merci Jeff.

Avri.

AVRI DORIA : Avri au micro encore une fois.

Oui. Je crois que dans votre dernière phrase vous avez abordé ce point. Et je pense que le point est l'attente que ces questions soient couvertes, comprises, discutées et qu'une décision avec une justification soit prise pour que lorsque le Conseil l'examinera après la révision par la GNSO, cela nous permettra de nous pencher sur chacune de ces questions, voir qu'elles aient été couvertes, voir les fondements de la décision qui a été prise, soit d'une manière, soit d'une autre, soit par une voie intermédiaire. Mais cela nous laisse encore avec cette recommandation entre les mains.

Et puis, si elle n'est pas couverte ou s'il y a des aspects qui ne sont pas couverts, ce sont ces occasions où se produit le va et vient entre le Conseil d'administration et le conseil pour poser des questions, trouver des arrangements, peut-être demander que quelque chose soit examiné encore si, en effet, un aspect n'avait pas été couvert.

---

Mais je pense que toute la pratique que nous avons développée est que, tant que ces choses seront couvertes et complètement comprises et pensées, c'est à la GNSO qu'elles appartiennent et c'est comme cela qu'elles seront traitées. Merci.

DONNA AUSTIN :

Merci, Avri.

Je veux juste reprendre quelques points qui ont été mentionnés dans le tchat. Faisons défiler vers l'arrière. Sam, voulez-vous prendre la parole, ou Keith ?

SAMANTHA DEMETRIOU :

Donna, c'est Sam au micro. Vous m'entendez bien ?

DONNA AUSTIN :

Oui, Sam.

SAMANTHA DEMETRIOU :

Bonjour à tous. Merci pour cette discussion si intéressante. Bonjour, Sam Demetriou de VeriSign au micro. Je parlerai de ce que j'ai mentionné dans le tchat pour continuer la conversation. Je pense qu'il y a une question intéressante ici. Il s'agit de la manière dont les recommandations de l'équipe de révision atteignent leur fin de vie en général, pour ainsi dire, ou comment une recommandation finit par être fermée, surtout si elle est renvoyée à une autre partie de l'écosystème de l'ICANN, vous voyez ? Ainsi, la recommandation qui



---

peut être renvoyée à l'élaboration de politiques, eh bien, là il y a un processus et, s'il y en a, quel est le processus pour suivre cette recommandation jusqu'à une conclusion.

DONNA AUSTIN : Avri, j'assume que votre main levée est celle de tout à l'heure. Chris, vous vouliez ...

AVRI DORIA : C'est une ancienne main. Je viens de la baisser et de la relever.

CHRIS DISSPAIN : Sournois, Avri, sournois.

AVRI DORIA : Je peux dire quelques mots.

J'ai oublié. Qu'est-ce que je peux dire ?

Je pense qu'à ce sujet, l'une des choses que j'ai dit est que comme nous avons les révisions et que nous devons les suivre, le processus ultime devrait en fait faire que la prochaine révision examine fondamentalement ce que nous avons fait, ce que l'organisation a fait, ce que la politique a fait, et prenne une décision de savoir si le processus a dûment été respecté, et dire s'il y a quelque chose d'autre à faire. En tant que révision, allons-nous dire, oui, on est d'accord que cela a été fait ? Non.

---

Je pense donc que la politique provisoire, la pratique provisoire est pour le Conseil qui reçoit cet ensemble de conseils de la révision et qui est obligé de les traiter, conformément aux statuts constitutifs. Tout cela pose des questions.

Et puis, oui, à un certain point, si nous revenons à une réponse politique entièrement clarifiée qui dit oui ou non, nous pouvons y mettre un terme. Mais elle reste là pour le prochain cycle de la révision car l'une de ses principales responsabilités est de vérifier le travail.

DONNA AUSTIN :

Merci, Avri.

Chris ?

CHRIS DISSPAIN :

Oui, merci. Merci, Donna. Je voulais juste répondre.

Je vais parler... Becky a parlé à titre personnel. Je vais parler à titre personnel, et je vais être tranchant.

Je ne crois pas que ce soit bon que les révisions formulent des recommandations selon lesquelles les organisations de soutien doivent faire quelque chose. Les statuts constitutifs stipulent clairement que les révisions sont censées faire des recommandations au Conseil d'administration.

---

Je pense que la seule chose que nous pouvons faire avec ces recommandations, si nous les recevons, c'est simplement de dire, dans votre cas à la GNSO, « c'est ce que l'équipe de révision a dit ». À vous d'y réfléchir. Et c'est une fin à la question.

Je crois que ce qu'une équipe de révision devrait faire c'est que si elle veut que quelque chose se produise, la GNSO recommande simplement que le Conseil d'administration demande à la GNSO d'envisager de faire quelque chose à ce sujet. Mais, en fin de compte, c'est la décision de la GNSO, de l'ASO ou de la ccNSO.

Je pense également que nous devons nous rappeler de ce que ces révisions sont censées être et qu'elles sont censées être des recommandations au Conseil d'administration et pas aux organisations de soutien.

DONNA AUSTIN :

Chris, sur ce point, le Conseil d'administration aurait l'opportunité de faire cela avec la SSR2, c'est à dire leur rappeler que c'est..., en fait comprendre que c'est votre opinion personnelle et peut-être pas celle du Conseil d'administration ?

En ce moment, tous dans la communauté peuvent présenter des commentaires à la SSR2 au sujet de ses recommandations. Et bien évidemment, nous devons réagir face aux recommandations qui appellent à des changements contractuels ou cherchent à contourner tout processus de politique.

---

Mais y a-t-il une occasion de rappeler à l'équipe de révision quelle est l'attente ? Je ne sais pas...

CHRIS DISSPAIN : Il y a toujours une opportunité. Quand nous en discuterons, je vais demander au Conseil si nous voulons profiter de cette occasion.

DONNA AUSTIN : D'accord. Merci, Chris.

Keith ?

KEITH DRAZEK : Salut Donna. Merci. Bonjour à tous. Keith Drazek.

Je l'ai mentionné dans le tchat, mais je vais juste le renforcer ici. En fait, je pense qu'il est important de voir s'il y a des recommandations des équipes de révision ou des conseils des comités consultatifs renvoyés à une organisation de soutien pour être considérées dans le travail d'élaboration de politiques, vérifier que les recommandations soient adressées, dans ce cas particulier, à la SO elle-même ou à la GNSO, ou au conseil de la GNSO, et pas directement du Conseil d'administration au groupe de travail du PDP.

Et, corrigez-moi si je me trompe, mais je crois que le Conseil d'administration a renvoyé certaines des recommandations de l'équipe de révision de la CCT au conseil de la GNSO et d'autres

---

directement au groupe des procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD.

Quoi qu'il en soit, je crois qu'il est important d'aller de l'avant. Je crois que pour les SO et le conseil de politique des SO, il est important d'avoir la capacité de les évaluer avant la fin, pendant la durée d'un groupe de travail particulier du PDP.

Je vais donner l'exemple spécifique que nous avons discuté ici au sujet du groupe de travail de la GNSO sur le PDP relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD, qui cherche à élaborer des politiques et éventuellement des recommandations de mise en œuvre pour la prochaine série de gTLD.

Mais s'il y a une attente que les éléments liés à l'utilisation malveillante du DNS s'appliquent à tous les gTLD ou à tous les opérateurs de registre ou parties contractantes, le PDP relatif aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD n'est pas le lieu approprié pour le faire parce que ces nouvelles politiques de consensus ne seraient pas rétroactives ou contraignantes sur les plus de mille TLD historiques que nous avons maintenant.

Je voudrais tout simplement faire ce commentaire. C'est un problème dont nous avons discuté, un problème concernant les procédures ultérieures et la CCT et maintenant aussi les recommandations de la SSR2. Quelle est la procédure appropriée ? Et quelle est la structure appropriée pour répondre à ceux qui essentiellement ne consacraient point un traitement différent des nouveaux arrivants ? Merci.

---

DONNA AUSTIN : Merci, Keith.

Jeff, je vous passe la parole pour clore la discussion.

JEFF NEUMAN : Ok, super. D'accord. Merci.

Je pense que Keith a fait un très bon travail à propos de ce dernier point. Juste pour donner un exemple, quand le Sub Pro parlait de l'utilisation malveillante du DNS, avec le GAC, nous avons repris l'idée qu'il semblerait que le groupe de travail, pour les raisons que Keith a mentionnées, dirait bien que l'on reconnaisse la question de l'utilisation malveillante du DNS, nous pensons que le problème serait mieux traité à l'échelle de toute la communauté, où il peut s'appliquer à tous les opérateurs de registre et pas seulement aux nouveaux qui viendront dans quelques années.

Le GAC a pensé que... Ou je ne devrais pas dire le GAC. Certains membres du GAC ont pensé que nous avons ignoré l'avis du GAC sur cette question, alors que bien évidemment ce n'est pas le cas.

En somme, je pense qu'il s'agit d'établir les bonnes attentes avec la communauté dans son ensemble, de clarifier les rôles des équipes de révision vis-à-vis des processus d'élaboration de politiques et des contrats. Je pense qu'après cette discussion, nous pourrons, espérons-le, créer des actions et les communiquer à la communauté.

Merci.

---

DONNA AUSTIN : Merci Jeff. Et merci à tous ceux qui ont contribué à cette conversation. Bien évidemment, elle est très importante pour notre groupe de parties prenantes, voire pour le public.

Je donne la parole à David McAuley pour la question concernant l'IRP.

Êtes-vous là, David ?

Je ne le vois pas.

CHRIS DISSPAIN : Je ne le vois pas non plus, Donna.

DONNA AUSTIN : Je vais donc répondre à cette question au nom de David.

Oh, Franco nous demande d'attendre. Il semble qu'il revient en ligne.

Donc peut-être...

DAVID McAULEY : Donna, c'est David. Vous m'entendez maintenant ?

DONNA AUSTIN : Oui, on vous entend.

DAVID McAULEY : Je m'excuse de ce pépin.

---

Je suis prêt à commencer. Merci bien.

Pour commencer, je voudrais dire bonjour à tout le monde. C'est David McAuley qui parle. Je suis membre de l'équipe de politique de VeriSign et membre du groupe des représentants des opérateurs de registre. Je voudrais souhaiter la bienvenue aux membres du Conseil d'administration, à mes collègues du groupe des représentants des opérateurs de registre et aux observateurs.

Vous pouvez voir à l'écran que je vais poser une question sur la création du panel permanent de l'IRP. Je voudrais reformuler la question vis-à-vis de la façon dont elle apparaît à l'écran pour que je puisse la présenter dans le contexte des statuts constitutifs.

Mais je promets que ce sera bref.

Et puis, après les commentaires des membres du Conseil, si l'un de mes collègues a des questions de suivi, veuillez simplement vous mettre dans la liste d'attente.

La question que je veux énoncer se trouve dans cette ligne : les statuts de l'ICANN appellent à la création d'un panel permanent de l'IRP dont les membres seront formés au fonctionnement et à la gestion des identificateurs uniques de l'Internet et qui auront des connaissances, développées au fil du temps, concernant le DNS et la mission, le travail, les politiques, les pratiques et procédures de l'ICANN. Il semble qu'un tel panel permanent est encore plus important maintenant que les décisions de l'IRP sont contraignantes, exécutoires et créeront un précédent.



---

En gardant ces considérations à l'esprit, pourriez-vous donner une mise à jour de l'état de l'établissement du panel permanent de l'IRP, y compris le calendrier, les étapes restantes et la façon dont vous hiérarchisez ce travail ?

Ceci dit, je vous remercie et vous invite à faire vos commentaires.

NIGEL ROBERTS : Merci David. C'est Nigel Roberts. J'espère que vous m'entendez bien.

DAVID McAULEY : Oui, je vous entends.

NIGEL ROBERTS : D'accord. Je ne fais que vérifier si tout marche bien.

DAVID McAULEY : Allez-y, svp.

NIGEL ROBERTS : Eh bien, l'IRP-IOT a été réactivée et le travail se poursuit rapidement.

Nous avons une présidente, Susan Payne. Et je peux vous dire que l'organisation va publier l'appel à manifestations d'intérêt pour le panel permanent le 16 mars 2020. Ils publieront également les voies proposées pour coordonner le travail de la communauté sur l'identification de la liste des candidats hautement qualifiés.

---

Cette voie de travail proposée est appuyée par les contributions des SO et des AC sur les éléments nécessaires au processus. L'appel est bien aligné sur ce que les SO et les AC ont mis en évidence.

La contribution de la communauté a indiqué le soutien à quelques éléments. Les experts devraient s'engager à participer à des entretiens et à des recommandations sur la liste en concurrence, au bénéfice de toute la communauté. Et un groupe, un groupe représentatif de membres des SO et des AC aura les responsabilités suivantes :

Confirmer les experts afin de ne pas laisser la sélection des experts seulement entre les mains de l'organisation ICANN.

Coordonner avec l'expert le rôle de la communauté dans le processus.

Et travailler avec l'expert pour répondre aux questions du Conseil, s'il y en avait, une fois qu'une liste sera proposée.

Ainsi, une fois les sélections effectuées à l'aide de ce processus et en fonction du calendrier (j'y reviendrai dans un instant) le processus que nous utiliserons sera examiné pour voir s'il a fonctionné et s'il est approprié. Les révisions devraient également être effectuées pour confirmer que les membres du panel permanent désignés sont efficaces pour respecter les objectifs de l'IRP, comme vous l'avez indiqué lorsque vous avez mentionné les statuts constitutifs.

Le point le plus important : l'indépendance. Ce point a été une exigence universellement notée pour les membres du panel. Assez évident, mais il faut dire fort et clair.

---

Ainsi, l'organisation a commencé à coordonner les activités avec le fournisseur IRP, l'ICDR, pour leur diffusion, et les autres réseaux d'arbitrage pour attirer les candidats intéressés et qualifiés. Nous devrions tous exhorter ceux qui, dans la communauté, ont l'accès à des personnes possédant ces compétences pour mettre en exergue l'opportunité.

Désolé de m'étendre ici, mais les informations sont essentielles.

Enfin, le calendrier.

L'appel à des manifestations d'intérêt est susceptible d'être ouvert pour une période de quatre mois, au cours de laquelle l'organisation travaillera avec la communauté pour coordonner les processus nécessaires à l'évaluation des candidats une fois que cette période sera conclue.

J'espère que cette réponse sera utile.

Merci.

DAVID McAULEY :

Merci beaucoup, Nigel. C'est vraiment très utile.

Je ne vois pas de mains dans la file d'attente. Je vais donc vous passer la parole, Donna. Encore une fois, nous vous prions de nous excuser pour le pépin au tout début de mon intervention.

Merci beaucoup à Nigel et aux membres du Conseil d'administration.

Donna, allez-y svp.

DONNA AUSTIN :

Merci beaucoup David. Une autre question concernant les parties contractantes ; il est bon d'entendre que des progrès sont faits dans la mise en place du panel permanent.

Je ne crois pas que mon collègue Lucky soit connecté à l'appel. Il me semble donc que c'est moi qui devrai répondre.

D'accord.

En tant que présidente du groupe des parties prenantes, j'ai récemment écrit une lettre à Maarten, en son caractère de président du Conseil d'administration de l'ICANN, demandant une intervention du Conseil pour permettre, en premier lieu, au moyen d'un mécanisme disponible dans le contrat de registre, que le Conseil convienne un processus de libération des acronymes des OIG. Nous avons soulevé cette question avec le Conseil à plusieurs reprises. Il existe des cas où les opérateurs de registre ont reçu des demandes des OIG pour libérer l'utilisation de l'acronyme au second niveau, ou des tiers qui ont fait des représentations à l'opérateur de registre pour libérer un acronyme au second niveau avec l'approbation expresse de l'OIG en question. Mais nous n'avons pas pu le libérer en raison d'une réservation temporaire qui est en place depuis environ sept ans. Vous savez également que nous attendons le résultat d'un processus de politique, et c'est toujours le cas.

---

Ce problème est revenu à cause de la situation de Lucky qui travaille pour .AFRICA. L'Union africaine cherche à utiliser AU.AFRICA, et elle n'est pas en mesure de le faire en raison de cette restriction.

Je sais que nous avons d'autres exemples. Et les gens peuvent les soulever au cours de cette réunion s'ils le veulent.

Je dois dire que nous sommes un peu déçus par la lettre de réponse que nous avons reçue du Conseil d'administration. J'aimerais mieux comprendre ce que Maarten a dit, certaines questions du point de vue du Conseil sur les discussions existantes entre nous, la permission d'utiliser les acronymes des OIG au second niveau pour les OIG elles-mêmes si elles le demandent à l'opérateur de registre et qu'un tiers ayant l'accord exprès de l'OIG elle-même puisse également l'utiliser, ne serait-ce comme solution à court terme. Je veux dire, de notre point de vue, nous ne voyons pas que la libération des acronymes des OIG soit incompatible avec l'avis du GAC. Nous aimerions mieux comprendre où en est le Conseil d'administration à cet égard et comment nous travaillons pour trouver une solution à cette situation.

MAARTEN BOTTERMAN :

Merci, Donna. Comme vous l'avez écrit dans votre lettre, la suggestion en soi est, bien sûr, très réfléchie. Nous savons que c'est une question de longue date.

Mais si nous écoutons la première partie de notre discussion ici, il s'agit de voir comment les nouvelles recommandations affectent effectivement les politiques. Nous devons donc nous pencher sur

---

cette question et prendre très soin de considérer les implications de cette demande sur le travail politique qui reste avec la GNSO.

Après cette semaine, nous avons l'intention de rencontrer le groupe du caucus du Conseil d'administration et de discuter de tous les travaux communautaires à ce jour, en vue de conseiller le Conseil sur toutes les voies possibles pour avancer avec les recommandations de politique de la GNSO en suspens qui remontent jusqu'en 2013, ainsi qu'avec les recommandations de politique relatives aux droits curatifs envoyées en 2019 par la GNSO.

Je dirais donc que nous devrions examiner vos suggestions dans ce contexte.

Comme vous l'avez dit très clairement et comme Jeff l'a exprimé si éloquemment au début, il est très important de traiter explicitement les changements qui seraient éventuellement impliqués dans les politiques existantes lorsque la communauté présente de nouvelles propositions.

De cette façon, cela aiderait à expliquer comment la suggestion du groupe des représentants des opérateurs de registre de permettre aux OIG d'enregistrer l'acronyme de l'OIG fonctionne en vertu d'un contrat lorsque les recommandations de politique de la GNSO qui sont encore valides à partir de 2013 sont contre. Et une fois que (inaudible) cela est passé à la considération du groupe des représentants des opérateurs de registre et à l'élaboration de cette proposition, il y a eu des conséquences ou des implications potentiellement imprévues identifiées comme étant la façon dont il pourrait également affecter la

---

manière dont le Conseil peut résoudre les questions de politique en suspens.

DONNA AUSTIN :

Maarten, personnellement, je comprends assez bien le rapport entre cela et les processus politiques grâce à mon passage par le conseil de la GNSO. Mais ce qui serait utile, comme pour d'autres membres du groupe d'intervenants, serait de comprendre qu'est-ce qui, d'après le Conseil d'administration, pose un problème par rapport à la politique en suspens et les avis du GAC.

Je crois comprendre que le Conseil a dit il y a un certain temps qu'ils n'étaient pas d'accord avec la réservation à l'infini des acronymes des OIG. Ils ne voient pas que les OIG elles-mêmes aient des droits sur ces sigles. Je pense que Bruce a très bien fait de soulever cela pendant une séance entre le conseil de la GNSO et les membres du GAC. Je crois que c'était à Copenhague.

Donc nous avons fait ce qu'il fallait faire, et je pense que ce qui est vraiment important est que le groupe de représentants comprenne ce qui ne va pas pour le Conseil d'administration. Parce qu'à l'heure actuelle, la réponse immédiate que nous voulons n'est que la permission pour que les OIG puissent l'utiliser, ou au moins que les opérateurs de registre puissent libérer l'acronyme des OIG au second niveau à l'OIG pertinente. À mon avis, cela ne semble aller à l'encontre d'aucune politique ou n'est pas incompatible avec les avis du GAC.

---

Allez-y, Chris.

CHRIS DISSPAIN :

Merci, Donna.

Pouvez-vous croire que nous en parlons encore après toutes ces années ?

DONNA AUSTIN :

C'est pourquoi c'est tellement frustrant, Chris.

CHRIS DISSPAIN :

J'essaierai de faire deux choses, Donna. D'abord j'essaierai d'aborder certains problèmes possibles vis-à-vis de votre suggestion. Sans m'anticiper, je vais soulever au moins un point qu'il me semble que nous allons devoir prendre en considération. Cela ne change pas le fait que je pense que c'est une suggestion bonne et utile.

Deuxièmement, j'essaierai de répondre à votre remarque sur la politique et ce qui doit être fait.

En ce qui concerne la première partie, je suppose que parmi nos considérations, nous devrions tenir compte, comme Maarten l'a dit, des effets secondaires potentiels.

Je comprends donc qu'il y a... Je les appellerai des cas particuliers pour l'instant. Je sais que Lucky veut avoir AU.AFRICA, bien que je me demande si l'Australie pourrait s'y opposer, mais laissons cela de côté.



---

Et, évidemment, AU.AFRICA entre dans ce cas-là. Mais comment décideriez-vous sous quel gTLD permettre à une OIG avoir son sigle sans devoir, en effet, le leur réserver d'abord ; sans qu'ils aient le droit de premier refus ? Et qu'est-ce qui empêcherait l'OIG XYZ, A de s'enregistrer dans chaque gTLD ? Cela ne va-t-il pas vraiment à l'encontre de l'objectif du Conseil d'administration qui disait qu'en premier lieu ils ne pensaient pas que l'idée de réserver les acronymes soit raisonnable ?

Je ne dis que ce qui me vient à l'esprit. Et je n'ai pas trouvé de mécanismes pour résoudre cela ni des raisons pour lesquelles cela pourrait ne pas être un problème. Mais c'est certainement quelque chose qui déboucherait de votre suggestion.

En ce qui concerne la question plus importante de la politique elle-même, ma compréhension de la situation actuelle est que nous avons des avis contradictoires pour une pièce du puzzle. Nous avons des avis du GAC qui disent effectivement que le nom devrait être réservé. Et nous avons dit que nous ne le ferions pas. Et nous avons des avis de la GNSO, qui, évidemment, sont en conflit avec cela. Nous avons également une question toujours en suspens au niveau des droits curatifs.

Les deux doivent être traitées. Il existe un groupe thématique du Conseil y consacré. Le Conseil essaye de faire avancer les choses. Et la GNSO a évidemment le problème avec la recommandation 5 du dernier PDP qui était problématique ; je crois que c'était bien celle-là. Or, le Conseil doit également examiner si les recommandations 1 à 4

---

de ce PDP entrent en conflit avec les avis du GAC ou si, alternativement, elles sont acceptables pour les OIG. Parce que si ce n'est pas le cas, cela va simplement conduire à des avis du GAC qui entreront en conflit avec ces quatre recommandations. Quelle que soit votre façon de le voir, vous vous retrouvez face à un conflit.

Et cela se termine dans une situation où le Conseil est obligé de prendre sa propre décision, finalement. Je pense que c'est bien le bilan de notre situation actuelle. Je sais aussi bien que vous depuis quand cela dure et j'ai autant de hâte que vous de le résoudre. Je m'excuse de ne pas avoir de solutions miracle à vous offrir.

DONNA AUSTIN :

Merci, Chris. Une solution miracle aurait été appréciée.

Je suppose donc qu'à ce moment-là, nous mettrons cela de côté en attendant que le Conseil ait l'occasion d'en discuter au sein de son groupe thématique. Je me permets de vous demander qu'une fois que ce sera fait vous présentiez au Groupe des représentants des opérateurs de registre votre position, de sorte que nous puissions avancer de notre part.

Mais comme vous le savez, pour certains opérateurs de registre, il s'agit d'une préoccupation urgente. Et je comprends d'après ce que me dit Lucky que le gouvernement australien n'a aucune objection...

CHRIS DISSPAIN :

Je ne suggérais pas sérieusement que c'était le cas...

DONNA AUSTIN : Oui, je sais. Mais cela nous concerne... et j'apprécie ce que vous avez dit. Nous devons être prudents. C'est nous qui sommes là lorsque cela semble pratique avec une politique ou s'il y a un manquement à notre contrat. Mais cela doit fonctionner dans les deux sens.

Nous pensions que ce que nous suggérons n'était pas incompatible avec les avis du GAC, et donc ne serait pas nécessairement problématique. Mais...

CHRIS DISSPAIN : Pensez à... Ça pourrait être une solution. Mais pensez à la façon de le réduire un peu pour que vous n'autorisiez pas, essentiellement, quoi que ce soit. Plutôt, cela prendrait du travail, mais il faudrait définir les circonstances dans lesquelles, ayant une coïncidence évidente, il serait possible de libérer un nom ponctuel.

Je veux dire, réfléchissez-y et, évidemment, nous l'évaluerons de la même manière.

DONNA AUSTIN : D'accord. Parfait. Merci, Chris.

Je ne pense pas que nous ayons d'autres... Edmon a un commentaire dans le tchat.

Peut-être que ce qu'Edmon met dans le tchat, si cet effet secondaire est l'écart, l'opérateur de registre pourrait mettre en place une

---

politique pour permettre de le faire fonctionner. Cela n'exige pas que l'ICANN élabore d'autres politiques. Ces considérations devraient déjà être prises en compte, et il a dit que (incompréhensible) TLD, par exemple, la libération d'une nouvelle langue dans les IDN ou d'un nouveau script.

Peut-être que nous avons des idées... Il nous faut simplement faire un peu plus de nos devoirs sur des questions qui répondent aux préoccupations du Conseil.

Excusez-moi.

Merci pour cela, Chris.

Kurt, je vais vous céder l'honneur de poser la dernière question que nous avons pour le Conseil.

KURT PRITZ :

Parfait. Merci beaucoup, Donna. Et merci, Maarten et membres du Conseil d'administration, pour votre temps avec nous.

Je m'appelle Kurt Pritz. Je travaille avec le registre .ART. Vous avez sans doute déjà lu la quatrième question au bas de la diapositive sur les préparatifs pour la prochaine série de nouveaux gTLD.

Pour introduire brièvement la question, comme dans le cas de beaucoup d'autres efforts, le délai de lancement de la prochaine série de nouveaux TLD a été considérablement prolongée et bien au-delà de la date limite fixée par la communauté, c'est-à-dire un an après la clôture de la série de candidatures précédente.

---

Ces retards semblent servir à dénigrer la réputation du modèle multipartite, en particulier dans l'un de ses efforts les plus visibles. Comme vous le savez, nous avons noté dans la budgétisation de l'année dernière que le public était consterné du fait que le financement pour planifier le lancement de la prochaine série avait été éliminé.

Nous pensons qu'il est approprié que l'ICANN entreprenne certaines des tâches à long terme maintenant pour minimiser l'impact que cela aurait sur le calendrier et sur notre réputation collective vis-à-vis des accomplissements. Cela pourrait inclure le processus de sélection des fournisseurs pour la conception et la construction de systèmes qui soient complexes et sécurisés.

Nous pensons donc qu'il existe un précédent de lancer certaines activités de mise en œuvre parallèlement à l'élaboration de politiques afin d'être efficaces et de fonctionner aux vitesses requises par la vitesse d'Internet.

Finalement, je voudrais juste dire que ces commentaires du RySG viennent d'un groupe de représentants qui n'est pas complètement d'accord avec la tenue d'une nouvelle série. Ce n'est donc pas nécessairement dans notre propre intérêt que nous disons cela, mais tous les membres du groupe de représentants souhaitent créer un plan qui maintienne le modèle multipartite en mouvement.

Nous attendons avec intérêt des commentaires qui indiquent que l'ICANN entreprend certaines de ces activités de mise en œuvre

---

parallèlement à la conclusion du processus d'élaboration de politiques.

Merci.

BECKY BURR :

Merci beaucoup.

Je pense qu'Avri et puis Göran ou Russ auront des réponses à cela.

AVRI DORIA :

Merci. Avri à nouveau.

Oui. Nous avons informé nos discussions à partir de la conversation que vous évoquez depuis un ou deux ans, donc nous évaluons ce qu'il faudrait pour la mise en œuvre en fonction de cette discussion, mais sachant qu'il n'y a rien à mettre en œuvre jusqu'à la fin du PDP et tant que le résultat ne soit pas passé par la GNSO et par le processus d'approbation du Conseil d'administration.

Or, pour essayer d'aider à faire avancer le processus du Conseil d'administration, nous avons non seulement suivi le travail du PDP, mais maintenant que nous croyons avoir une date de restitution concrète à venir - en fait, nous l'avons cru plusieurs fois, mais cette fois-ci, nous le croyons vraiment - nous avons commencé à passer en revue avec le Conseil d'administration chacune des questions qui a été discutée, en particulier celles qui ont été controversées. Nous tenons essentiellement des réunions périodiques, normalement une par semaine, pour traiter les différents sujets afin d'être prêts et à jour

---

aussi rapidement que possible une fois que nous recevrons ce travail pour pouvoir envoyer notre approbation.

Entre-temps, et parallèlement à cela, l'organisation ICANN a examiné sa planification, ce qu'elle a soulevé auprès du Conseil d'administration assez fréquemment.

Je repasserai la parole à Göran, ou il peut la passer à quelqu'un d'autre, pour parler de son projet (incompréhensible) et du travail qui se poursuit pour comprendre les aspects financiers, comment et quand les faire entrer dans le budget pour que nous soyons prêts à agir au plus tôt possible.

Göran ?

GÖRAN MARBY :

Merci, Avri. Merci pour la question.

Oui, j'ajoute à ce que disait Avri que dans l'organisation ICANN nous avons mis en place un projet complet pour cela, sans nom de fruit. Ça s'appelle le projet Milky Way (Voie lactée), donc on reste du côté de la nourriture, est c'est vraiment la préparation du démarrage de la mise en œuvre.

Nous passons par un processus interne pour nous assurer que lorsque la communauté aura élaboré la politique, nous pourrons commencer à la mettre en œuvre. C'est vraiment basé un peu sur les leçons apprises de la dernière fois. Ce sont des aspects pratiques, comme trouver le meilleur outil de gestion de projet, s'assurer d'avoir les

---

processus de décision en place, etcétera, etcétera. C'est aussi quelque chose que je fais sur la base d'un objectif qui m'a été demandé par le Conseil d'administration.

Nous examinons également... une de vos questions est liée au fait de savoir s'il y a des choses que nous pouvons commencer à faire avant une série potentielle. C'est en fait quelque chose que nous avons sur la table pour en discuter. Mais c'est aussi un sujet à en discuter avec la communauté avant de commencer à faire quoi que ce soit, parce qu'il y a aussi la question du financement de tout cela.

Donc, pour répondre à votre question, nous nous préparons à une sorte de démarrage lent lorsque ce sera nécessaire. Et nous faisons cela dès maintenant.

KURT PRITZ :

C'est à moi de répondre. Merci beaucoup, tout le monde, pour vos réponses.

Je suis un tout petit peu en désaccord. Je pense, Avri, qu'il y a beaucoup à mettre en œuvre avant que la politique finale ne soit approuvée parce que, comme Göran et tout le monde dans son équipe le sait, il y a des leçons apprises de la dernière fois où, vous le savez, l'infrastructure doit être mise en place quelles que soient les recommandations finales de politique. Et, vous savez, cela pourrait être étrange venant de moi, mais je compatis avec votre volonté d'obtenir l'approbation de la communauté, mais prenez un peu de recul, poussez-vous à aller de l'avant tant que la partie opérationnelle



---

de l'organisation accompagne son mandat parce que je pense que l'ICANN a le devoir d'accomplir ce qu'elle anticipe comme exigences futures. Comme dans le cadre de l'EPDP, où l'ICANN a avancé et, à mon avis, a bouché provisoirement le trou en établissant ce qui pourrait devenir le modèle automatisé de divulgation des données, je pense que c'était bien de faire certains de ces travaux en parallèle pour pouvoir les modifier en attendant les recommandations finales de politique qui sont approuvées. Il en est de même dans ce cas, l'ICANN peut avancer avec une partie du travail pour compenser un peu du temps qui a déjà été perdu.

Quoi qu'il en soit, s'il y a... Donna gère la file d'attente. Mais s'il n'y a pas d'autres commentaires ou questions, merci beaucoup pour votre temps et pour vos réponses vraiment constructives.

GÖRAN MARBY :

Je vous remercie, Kurt. Je vous rappelle, comme vous le savez, que nous avons commencé ce travail, mais nous pensons aussi qu'il est important que ce soit fait en étroite coordination avec la communauté.

C'est pourquoi, par exemple, l'année dernière, nous avons commencé à parler à la communauté des hypothèses sur lesquelles nous pouvons nous appuyer pour nous préparer. Je ne sais pas si vous y avez participé. Mais nous avons parlé à divers secteurs de la communauté, dont la partie la plus importante était le SubPro, qui était notre premier lieu de planification pour voir s'il y avait des mécanismes et des systèmes pouvant être développés. Merci.

KURT PRITZ : Oui. Merci de vos propos, Göran.

Nous revenons à vous, Donna et Becky.

DONNA AUSTIN : Merci, Kurt. Et merci pour la participation à cette question. Je pense qu'il est bon de savoir que les travaux de préparation se poursuivent.

Becky, nous n'avons pas cette question comme sujet sur la liste, mais je pense que notre groupe de représentants et potentiellement les bureaux d'enregistrement ont intérêt à comprendre si le Conseil a une date limite pour prendre une décision au sujet du sommet de la GDD ou s'il a eu des conversations à ce sujet.

BECKY BURR : Merci, Donna.

Nous recevons de plus en plus de questions à ce sujet, et je sais que c'est un problème qui fait partie de la liste du Conseil pour discussion sous peu.

Je voudrais demander à quelqu'un de l'organisation ICANN de...

GÖRAN MARBY : J'y répondrai. Merci. Et merci, Donna.

Je pense qu'il y aura une invitation qui sera envoyée aujourd'hui, si elle n'a pas déjà été envoyée, pour discuter avec les parties

---

contractantes du sommet de la GDD, parce que nous voudrions vraiment entendre votre avis avant de prendre des décisions sur le sommet de la GDD.

Apparemment, à l'heure actuelle, l'Organisation mondiale de la santé vient de déclarer que le coronavirus est désormais une pandémie, si j'ai bien compris. Quoiqu'il en soit, nous aimerions en discuter avec vous.

Plus tard dans la journée, le Conseil d'administration tiendra une discussion pour examiner les prochaines étapes pour la GDD et pour toutes les autres réunions que nous avons prévues, y compris celle de Kuala Lumpur, bien qu'il y ait beaucoup d'interactions différentes avec cela, et nous discuterons aussi de la façon dont nous échangerons avec la communauté élargie sur toute décision devant être prise au cours des prochains mois.

Mais pour répondre à votre question, avant de prendre des décisions au sujet du sommet de la GDD, nous aimerions vous parler. Russ et Karen vous contacteront à cet effet. J'espère avoir répondu à votre question.

DONNA AUSTIN :

Tout à fait, merci, Göran. Russ a été en contact avec moi, et je l'ai transmis au groupe de représentants.

Mais pour que ce soit clair pour tout le monde, je voulais le soulever ici aussi. Nous sommes impatients de vous parler mardi prochain.

---

GÖRAN MARBY : C'est une question très juste, Donna.

DONNA AUSTIN : Merci, Göran.

Becky, je vais vous rendre le contrôle de l'appel maintenant parce que je pense que nous devons passer aux questions du Conseil.

BECKY BURR : Merci, Donna. Et merci pour cette discussion intéressante.

Si nous pouvons passer à la diapo des sujets proposés par le Conseil d'administration, je les présenterai. Nous cherchons vraiment votre avis ici.

En particulier, il est important pour nous de comprendre quelles sont les priorités des groupes de représentants, des SO et des AC. Nous savons que tout le monde a beaucoup de travail entre les mains et que les ressources sont assez débordées.

Il est donc essentiel pour nous de comprendre les priorités ici. Ensuite, deuxièmement, et je présente les deux en même temps car je pense qu'elles sont quelque peu liées, notre plan stratégique est destiné et conçu pour être un document vivant, pas un document sur une étagère. Nous avons donc l'intention de le mettre à jour régulièrement et nous contactons les unités constitutives de la communauté de l'ICANN pour nous assurer que nous comprenons

---

votre point de vue sur le fait de savoir s'il y a eu des changements qui suggèrent qu'il y a un besoin de mises à jour majeures ou mineures du plan stratégique.

Nous aimerions donc simplement entendre le Groupe des représentants des opérateurs de registre sur ces deux sujets.

DONNA AUSTIN :

Merci, Becky.

Sur la première question, concernant les priorités clés du Groupe des représentants des opérateurs de registre, pouvons-nous passer à la diapo suivante, s'il vous plaît ? Merci.

Voici notre liste actuelle d'activités et sans aucun ordre de priorité particulier. L'idée était de donner au Conseil une idée de certaines des discussions que nous avons au sein du Groupe des représentants des opérateurs de registre ou des domaines dans lesquels nos ressources sont actuellement actives.

Les modifications des statuts et de la charte correspondent à du travail interne que nous faisons sur la charte et les statuts du Groupe des représentants des opérateurs de registre. Nous nous sommes constitués en société de droit de la Floride il y a à peu près deux ans. Et, depuis, nous avons entrepris un processus pour mettre nos statuts constitutifs et notre charte en conformité avec cette constitution en vertu de la loi de la Floride. Ce travail prend bien plus de temps que ce que nous pensions parce que nous nous sommes heurtés à des

---

obstacles au long de la route. Mais c'est quelque chose que nous faisons activement depuis un certain temps.

Quant à l'étape 2 de l'EPDP, nous avons des représentants qui y sont affectés. Et, comme tout le monde sur cet appel le sait, cela représente presque un travail à temps plein. C'est-à-dire que nous avons des gens qui y sont consacrés.

Puis, il y a la mise en œuvre de l'étape 1 de l'EPDP. Nous avons donc un groupe très actif dans ce domaine.

Nous avons donné le coup d'envoi au processus d'amendement du RA et du RAA en août dernier, si je ne me trompe. Cela n'a pas été aussi fluide que nous l'aurions souhaité. Une partie retombe sur nous et nous essayons de devenir plus efficaces dans la façon dont nous faisons notre travail.

Nous venons de discuter des acronymes des OIG.

Quant aux IDN, il y a différents aspects de cette initiative et la GNSO en examine un certain nombre. Nous avons eu quelques conversations avec Russ et son équipe sur les défis avec les directives.

Nous avons des gens qui travaillent activement à l'équipe IOT IRP depuis je ne sais combien de temps, mais depuis assez longtemps.

De toute évidence, le DNS est un sujet d'importance pour toute la communauté. Nous avons un certain nombre de discussions différentes que nous tenons au sein du groupe de représentants.

---

Je dirais que c'est une priorité pour nous, et nous comprenons à un niveau général que nous devons mieux faire en tant qu'opérateurs de registre pour expliquer à la communauté ce que nous faisons réellement en réponse à l'utilisation malveillante du DNS et comment nous gérons certains de ces problèmes.

Nous explorons donc un certain nombre d'options différentes dans cette catégorie de discussion. Nous avons un groupe de discussion qui vient de fêter son premier anniversaire de travail sur les informations du DAAR. Ce groupe a présenté quelques idées sur la façon de mieux les présenter de sorte qu'elles soient plus significatives une fois qu'elles seront à la disposition de la communauté. C'est un effort de groupe qui travaille en étroite collaboration avec Amr Elsadr en particulier et John Crain de l'OCTO. Donc voilà une conversation en cours.

Les processus de consultation publique impliquent presque un emploi à temps plein. Notre vice-président de politique, Sam Demetriou, gère cela. Il exige beaucoup de travail non seulement pour nous, je suis sûr que c'est pareil partout dans la communauté. C'est presque un effort à temps plein.

Nous avons évidemment nos représentants du conseil de la GNSO et Keith comme président. Cela prend le travail de quelqu'un à plein temps. Il en est de même pour le CSC; nous y avons deux représentants nommés.

---

Je crois que nous avons aussi quelqu'un au RSSAC. Nous avons récemment fait des nominations au Comité de travail sur la gouvernance du RSSAC, donc voilà une autre initiative en cours.

Et puis si nous commençons à regarder vers l'avenir, nous aurons la mise en œuvre de l'étape 2 de l'EPDP et le SubPro. Ceux d'entre nous qui étions déjà là lorsque les recommandations de 2012 ont été présentées et l'ICANN a commencé à les mettre en œuvre... (incompréhensible). Au long de l'étape d'évaluation, le Groupe des représentants des opérateurs de registre avait un groupe interne appelé NTAG, qui était le groupe des candidats aux nouveaux gTLD, qui était l'interface avec l'équipe de mise en œuvre. Nous prévoyons que cela reviendra. Cela sera probablement lancé vers la fin de l'année, mais c'est quelque chose que nous prévoyons déjà.

Le Groupe des représentants des opérateurs de registre se réunit toutes les deux semaines. Nous avons un appel de deux heures toutes les deux semaines, et nous présentons des mises à jour régulières et nous attribuons -- en particulier avec les processus de consultation publique, Sam nous montrera les documents et essaiera de commencer ce processus pour obtenir des commentaires sur le fond.

Je voulais donc simplement présenter au Conseil une vue d'ensemble de certaines de nos activités. Et comme je l'ai dit, elles ne sont pas vraiment dans aucun ordre de priorité, mais seulement pour que vous sachiez quelles sont nos activités... C'est presque un travail quotidien.

Merci, Becky.



BECKY BURR :

Merci, Donna. Y a-t-il des commentaires du Conseil ou du Groupe des représentants des opérateurs de registre à ce sujet ?

Je remarque que certains éléments tels que l'évolution du modèle multipartite ne figurent pas sur la liste, et pourtant c'est une activité ; il est difficile pour nous de savoir quel est son rapport avec vos priorités, autres que le tas d'activités que vous avez en cours en ce moment. Peut-être que cela donne un indice de ce à quoi vous attachez plus d'importance. Je ne sais pas si je devrais assumer cela.

Je vois que Sam lève la main.

SAMANTHA DEMETRIOU :

Merci, Becky.

Pour aborder spécifiquement l'évolution du modèle multipartite, je voulais juste vous faire savoir que le Groupe de représentants a soumis quelques commentaires sur le plan de travail plus récent inclus dans le plan opérationnel et budget pour les exercices fiscaux 2021 à 2025, je ne sais plus le titre exact mais il y a des mots qui manquent dans ma version. Nous avons soumis un commentaire sur le plan provisoire séparé pour faire évoluer le MSM.

C'est quelque chose sur laquelle nous nous sommes concentrés et sur laquelle nous avons beaucoup discuté en tant que groupe de représentants.

---

Les commentaires à ce sujet correspondent, en définitive, à notre observation sur le nombre d'activités en cours pour aborder de nombreux problèmes identifiés dans l'initiative de renforcer le modèle multipartite de l'ICANN. Beaucoup des sujets que Brian avait signalés et dont nous avons discuté en tant que communauté au cours de la dernière année devraient pouvoir être traités par des initiatives telles que le PDP 3.0 en cours au sein du conseil de la GNSO ou d'autres pistes de travail.

Dans le contexte plus large de la nécessité de réfléchir sérieusement à la façon dont nous hiérarchisons notre travail et notant que les ressources sont limitées, nous suggérons que certains de ces efforts soient autorisés à être matures et à se développer un peu avant de commencer du travail supplémentaire conformément aux suggestions du plan de travail. Donc avant de convoquer ou de nommer des groupes individuels au sein de la communauté pour essayer de développer davantage de solutions, peut-être qu'il y a des solutions déjà en place et que nous devrions juste voir comment elles évoluent.

C'est quelque chose qui a été dans notre esprit. Nous avons soumis des commentaires qui l'expliquent un peu mieux que ce que je viens de le faire. J'espère que cela répondra à votre question.

BECKY BURR :

C'est extrêmement utile. Merci.

Nous avons, bien sûr, été conscients qu'il est important de laisser que le PDP 3.0 évolue et de reprendre les résultats de ce travail. Il est

---

évident que ne pas vouloir se mêler de cet effort semble être une façon très pratique de procéder.

Je vois les mains levées de Matthew et de Donna. Je pense que Donna était première et puis Matthew.

DONNA AUSTIN :

Merci, Becky.

Je voulais juste que ce soit clair que nous nous occupons plutôt de choses qui ont un impact sur l'opération des registres. C'est dans les réponses aux consultations publiques que nous discutons des questions qui nous intéressent à plus grande échelle, comme Sam vient de le dire.

Il me semble que c'était pendant l'interaction que Graeme et moi avons eue avec vous et avec le Conseil d'administration à Montréal qu'il est apparu clairement que les opérateurs de registre n'ont pas nécessairement beaucoup de ressources à consacrer aux activités liées à l'ICANN.

Ainsi, certaines questions plus générales, comme le modèle multipartite et peut-être le PDP 3.0 dans une moindre mesure, et même le plan stratégique, ne sont pas des activités auxquelles nous puissions nous permettre de consacrer beaucoup de temps parce que nous sommes concentrés sur ces autres activités quotidiennes qui ont un impact sur les opérations commerciales.

---

Et je pense qu'il est probablement important que le Conseil d'administration comprenne que ce que vous voyez à l'écran en ce moment est probablement ce qui a un impact sur notre secteur. Nous appuyons certainement le modèle multipartite, nous en comprenons l'importance, mais peut-être que nous n'avons pas les ressources ou le temps que d'autres groupes pourraient avoir pour consacrer largement à discuter de ces choses en profondeur, sauf lorsqu'elles apparaissent dans le cadre d'un processus de consultation publique.

Merci, Becky.

BECKY BARR :

Merci.

Matthew ?

MATTHEW SHEARS :

Oui. Merci. Merci, Donna et Sam, pour vos commentaires sur l'évolution du modèle multipartite.

Nous sommes très conscients de la question des ressources qui peuvent être surchargées, en particulier dans le cadre de cette initiative. Et il existe sans aucun doute un thème commun qui apparaît dans les réponses que nous avons reçues jusqu'à présent. C'est pourquoi il est très important que nous voyions comment certaines de ces initiatives, telles que le PDP 3.0, se déroulent, parce qu'elles sont considérées comme un ingrédient clé par la

---

communauté en termes de réalisation de certains des objectifs de l'évolution du modèle multipartite à mesure que le groupe progresse.

Je comprends donc parfaitement ce que vous dites. Et je pense que, à mesure que nous continuerons notre travail et que nous explorerons les domaines qu'il s'avère raisonnable de poursuivre, notre principale priorité sera de minimiser la charge que cette activité impliquera pour la communauté. Merci.

BECKY BURR : Merci beaucoup.

Donna, est-ce une nouvelle demande de parole ? Ou une ancienne ?  
Je crois que c'en est une ancienne.

DONNA AUSTIN : Désolé, Becky, vieille main.

BECKY BURR : Kurt.

KURT PRITZ : Je veux juste souligner à nouveau quelque chose que Donna a dit. Vous savez, Becky, lorsque vous demandiez sur certaines des préoccupations au niveau du Conseil d'administration, telle que l'évolution du modèle multipartite, je pensais à vous rappeler que l'un de vos premiers commentaires au début de cette réunion a porté sur les activités liées à l'utilisation malveillante du DNS et certains des

---

commentaires que le Conseil avait reçus d'autres secteurs au cours de cette réunion.

Je tiens donc à signaler et à souligner que beaucoup du temps du RySG, en fait, une partie considérable de nos réunions bihebdomadaires est consacrée à des discussions étendues sur l'utilisation malveillante du DNS. Par conséquent, nous explorons la question et je ne voudrais pas que ces activités soient perdues de vue dans l'ensemble ou passent inaperçues. Au contraire, je voudrais qu'elles soient reconnues au moins par le Conseil.

Nous explorons des méthodes alternatives de partage d'informations, comme un réseau de confiance, ce qui est vraiment difficile pour nous avec tous nos secrets commerciaux et professionnels qui doivent être conservés mais toutefois avec la volonté de travailler ensemble pour mieux comprendre comment aborder l'utilisation malveillante du DNS et développer, comme nous le faisons, un processus pour améliorer les engagements d'intérêt public volontaires.

Nous travaillons avec l'ICANN et entre nous pour avoir une compréhension commune des exigences de la spécification 11 (3)(b) dans un suivi de l'audit du registre. Nous voulons régler cela de façon à ce que ce soit vraiment clair pour nous, en particulier pour la communauté.

Et comme nous l'avons indiqué plus tard, nous avons ce groupe de discussion DAAR qui fait des recommandations à l'ICANN sur la façon dont les rapports DAAR peuvent être améliorés afin que les données et

---

les rapports fournissent réellement des données exploitables sur lesquelles nous puissions travailler.

Ainsi, parmi les activités que vous avez mentionnées, parmi ces activités à l'échelle de la communauté, je tiens vraiment à souligner que le RySG consacre beaucoup de temps à l'utilisation malveillante du DNS et à son traitement.

Merci.

BECKY BURR :

Merci beaucoup.

Au cas où cela n'était pas clair, le Conseil est très conscient du travail que le Groupe des représentants des opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement font au sein de la communauté et de façon indépendante sur cette question de l'utilisation malveillante ; nous suivons de près les divers travaux collaboratifs. Je sens qu'il y a une affaire amoureuse qui se déroule pour l'admiration mutuelle qui est exprimée dans le tchat vis-à-vis de la coopération DAAR. Il s'agit clairement d'un sujet très important pour tous les présents ici.

Chacun a un rôle différent ici. Le modèle multipartite a un rôle ici, mais le travail des parties contractantes est une caractéristique très importante de cette pièce du puzzle et nous apprécions le travail qui se fait.

Kristine et ensuite Maarten.

---

KRISTINE DORRAIN : Merci, Becky. C'est Kristine. Je voulais premièrement m'adresser à Maarten : si votre intervention était en réponse à Kurt, je diffère avec vous, parce que je tenais à transmettre quelque chose d'autre.

MAARTEN BOTTERMAN : Allez-y, svp.

KRISTINE DORRAIN : D'accord. Kristine Dorrain au micro.

Je suis très contente de voir que le Conseil d'administration ait voulu parler de cette question, car comme vous pouvez le voir, notre toute première diapositive évoquait plusieurs des mêmes sujets, comme la façon dont nous traitons ce genre d'attaque aux recommandations.

Entre autres, vous verrez que le Groupe des représentants des opérateurs de registre s'est soucié d'ajouter dans ses commentaires publics une recommandation spécifique pour l'ATRT3 et la SSR2 disant que toutes les recommandations provenant de ces équipes de révision ne doivent pas être de haute priorité et leur demandant de vraiment réfléchir à la façon de les transmettre en vue de la charge de travail qu'elles impliqueraient pour la communauté.

Nous avons parlé un peu plus tôt aujourd'hui du besoin de ne pas répéter les recommandations des autres équipes de révision ou d'essayer d'examiner ce qui est déjà fait et de ne pas faire de recommandations si quelque chose est déjà traitée ailleurs ou a déjà été faite.



---

Voilà certaines mesures prises par le Groupe des représentants des opérateurs de registre pour repousser un peu sur les divers travaux de la communauté pour essayer d'avoir une compréhension plus générale dans la communauté et une hiérarchisation au sein de l'équipe de révision qui a une connaissance experte de la quantité de travail qu'ils prévoient, quelle que soit leur recommandation, pour vraiment les repousser et leur dire « s'il vous plaît, hiérarchisez votre travail plus efficacement ». Cela permettra au Conseil et au reste de la communauté d'établir également ses priorités. Peut-être que si le Conseil est prêt à entrer en contact avec la SSR2 ou toute autre équipe de révision pour formuler des recommandations sur leurs recommandations, cela pourrait également s'ajouter à nos mesures. Merci.

BECKY BURR :

Merci, Kristine.

Je veux simplement rappeler au groupe que nous avons publié un document de discussion et que nous le reprendrons à travers une espèce de cadre pour des recommandations efficaces qui parle de recommandations fondées sur des preuves qui expriment clairement les attentes vis-à-vis du succès ou de l'accomplissement du travail prévu et tels qu'évoqués dans leur formulation comme défis pour la mise en œuvre.

Je pense que tout cela est incroyablement important. Il pourrait y avoir des recommandations de l'ATRT3 qui changeront certaines révisions. Néanmoins, dans la mesure où il y aura des

---

recommandations, le Conseil estime qu'il est incroyablement important de réfléchir à la façon de rendre ces recommandations plus efficaces et plus applicables. Et cela pose tous les problèmes que nous venons d'identifier, Kristine.

Maarten ?

MAARTEN BOTTERMAN : Oui, merci pour cela, tant Kristine que vous, avez dit ce que je voulais mettre en évidence aussi.

Je pense que ce que vous avez indiqué dès le début, c'est que nous sommes très conscients du fait que nous sommes aussi très occupés. Et nous avons beaucoup de travail à faire.

Bien que cela soit vrai, si nous n'investissons pas pour améliorer les choses, nous passerons tellement de temps à faire le travail que nous ne pourrons plus nous le permettre. Nous devons trouver le moyen de faire notre travail actuel et d'investir dans l'avenir pour améliorer, ensemble, notre travail à l'avenir.

Par conséquent, je vous exhorte vraiment à continuer à faire attention à ces évaluations en cours sur la façon d'améliorer les choses, et de contribuer également à la discussion du modèle multipartite ainsi qu'au respect du plan stratégique et à la discussion importante sur la façon dont nous pouvons mieux faire avec toutes ces recommandations, tant au niveau de leur hiérarchisation que de leur budgétisation.

---

Nous avons du mal à trouver une solution de compromis ou un équilibre, parce que nous savons que le train est en circulation et nous ne pouvons pas l'arrêter pour rénover les sièges ou quoi que ce soit ; bref, pour changer notre manière de travailler.

Mais, vraiment, gardons un œil ouvert sur cela. Nous apprécions beaucoup vos remarques à ce sujet aussi. Merci.

BECKY BARR :

Merci, Maarten.

Donna ?

DONNA AUSTIN :

Merci, Becky. Je n'ai qu'une remarque quant à l'établissement d'un ordre des priorités : je pense que la communauté doit être félicitée pour sa capacité pour identifier rapidement ce qui devrait être prioritaire en termes de réunion virtuelle.

Les séances ont été réduites de 217 à 70, si je ne me trompe, ce qui a été un sacrifice pour, je sais, beaucoup de groupes communautaires qui ont dû travailler ensemble pour comprendre quels étaient les points prioritaires qui devaient être couverts au cours de cette réunion, sachant qu'il faudrait réduire le programme.

Et quant à votre intervention, Maarten, peut-être nous avons effectivement eu l'occasion de ralentir le train cette semaine et de nous concentrer un peu sur ce que la communauté a identifié comme des priorités que nous devons discuter cette semaine.

---

Donc peut-être que nous pourrions tirer un peu plus de cette réunion virtuelle de la façon dont la communauté a pu hiérarchiser les problèmes dans les circonstances existantes.

Donc, peut-être qu'il y a eu de bonnes choses à retenir finalement. Je pense que beaucoup de bonnes choses ont résulté de cette semaine. Mais la façon dont la communauté a compris qu'il fallait hacher l'emploi du temps et en supprimer ce qui n'était pas prioritaire mérite une félicitation. Merci.

BECKY BURR :

Oui. J'espère l'avoir fait dans mes commentaires d'ouverture.

C'était une décision très difficile pour le Conseil d'administration de conclure qu'il était nécessaire de transformer cela en une réunion à distance, ou virtuelle.

Mais je pense parler au nom de l'ensemble du Conseil et de l'organisation ICANN lorsque je dis que la façon dont la communauté s'est réunie pour faire ce travail a été vraiment impressionnante et les décisions de la communauté pour raccourcir le programme, pour savoir ce qu'il fallait retenir et que cela fonctionne, a été un élément incroyablement important pour le bon déroulement de cette semaine.

Comme le dit Maarten dans le tchat, cela n'aurait pas marché sans l'excellente coopération de la communauté, et c'est absolument vrai.

---

Ceci étant, nous voilà à la fin de la séance. Il me semble avoir résumé ce que nous avons à dire. Donna, je vous cède l'honneur des remarques finales (et brèves).

DONNA AUSTIN : Merci pour l'opportunité de cet échange. J'étais un peu inquiète pensant que sans nos collègues des bureaux d'enregistrement nous ne pourrions pas remplir les 90 minutes, mais je pense que nous avons eu une très bonne discussion qui a été appréciée par le Groupe de représentants. Alors merci, Becky, Maarten et le reste du Conseil.

BECKY BARR : Merci à tous. À la prochaine réunion virtuelle.

AVRI DORIA : Merci, au revoir.

BECKY BARR : Au revoir.

LEON SANCHEZ : Merci à tous. Au revoir.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : L'enregistrement s'est arrêté.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**